

N/REF : 11/12/2025 8H30 C:011065 I:17762

CHATEL NINA

V/Appel du Jeudi 11/12/2025 a 8H30

**21 LA VILLE BOUTIER
35540 MINIA MORVAN**

IMMEUBLE : 21 BOUTIER
21 LA VILLE BOUTIER
35540 MINIA MORVAN

Rennes, le

22 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 21 LA VILLE BOUTIER - CHATEL NINA 07 83 50 79 95

MOTIF : CURAGE RÉSEAU SORTIE DE FOSSE

Donneur d'ordre : Mme N. CHATEL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe haute pression
et d'une pompe d'aspiration.

INTERVENTION DU 15/12
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : CURAGE SORTIE DE FOSSE NON NÉCESSAIRE, LA PROBLEMATIQUE
PROVIENT DE L'ÉPANDAGE AU NIVEAU DU PARKING
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 15/12/25 a 15H32 Mme N. CHATEL

REGLEMENT PAR CHEQUE DE 40€ : N°7741220 CREDIT AGRICOLE

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUI TE QUI APPARA ITRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Déplacement distance	1	36,37	36,37

TOTAL H.T.	36,37
T.V.A. a 10,00%	3,63
TOTAL T.T.C.En EURO	40,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.